

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS
PREVISIBLES D'INONDATION

COMMUNE DE LONGVIC

CARTOGRAPHIE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral
n° 343 du 24 juin 2011
Le Préfet,

Pascal MAILHOS

Zonage réglementaire :

Zone Bleue  Courbes iso-cotes
de la crue de référence -----

Zone rouge  Cotes de crue de référence +

Zone bleue
hachurée rouge  Cours d'eau 

DECEMBRE 2013

Echelle: 1/5 000e

